L'ENGAGEMENT SOCIAL DU SECTEUR PUBLIC

une action efficace

à la grandeur du Québec

PAR

MADAME MONIQUE GAGNON TREMBLAY
MONSIEUR BENOIT MORIN
MONSIEUR ROBERT NORMAND

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

89-05051

TABLE DES MATIERES

	PAGE
PRÉAMBULE	1
ALLOCUTION DE MADAME MONIQUE GAGNON-TREMBLAY, MINISTRE DÉLÉGUÉE A LA CONDITION FÉMININE ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA CAMPAGNE CENTRAIDE, SECTEUR PUBLIC	3
ALLOCUTION DE MONSIEUR BENOIT MORIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL EXÉCUTIF	7
ALLOCUTION DE MONSIEUR ROBERT NORMAND, PRÉSIDENT ET ÉDITEUR DU JOURNAL "LE SOLEIL"	11

Gouvernement du Québec
Office des Ressources Humaines
Direction du Développement
du Personnel d'Encadrement

Novembre 1988

PRÉAMBULE

Vendredi le 30 septembre 1988, au Salon Rouge de l'Assemblée nationale se tenait une conférence de presse sur l'engagement social du secteur public. A cette occasion, des allocutions ont été prononcées par des personnalités importantes de la fonction publique ainsi que par un ancien haut fonctionnaire.

Ces allocutions nous apparaissent d'intérêt pour l'ensemble du personnel d'encadrement de la fonction publique et vous sont donc présentées dans les pages qui suivent.

NOTES POUR L'ALLOCUTION DE MADAME MONIQUE GAGNON-TREMBLAY, MINISTRE DÉLÉGUÉE A LA CONDITION FÉMININE ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA CAMPAGNE CENTRAIDE, SECTEUR PUBLIC

Monsieur le Secrétaire général du Conseil exécutif,
Monsieur le Président Directeur Général du Soleil,
Mesdames et Messieurs les gestionnaires,
Chers amis,
Chères amies,

L'engagement social et le bénévolat des Québécoises et des Québécois ne sont pas des phénomènes récents. De fait, leurs racines remontent aux sources mêmes de notre histoire collective.

1. LES IMPACTS DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

L'engagement bénévole est à l'origine des grands changements sociaux. Prenons quelques exemples: il n'y aurait pas de réseau de maisons d'hébergement pour femmes en difficultés, n'eût été l'implication de femmes qui ont voulu venir en aide à leurs consoeurs. Il n'y aurait pas d'Office pour les personnes handicapées, pas de services de maintien à domicile pour les personnes âgées, de centres de jour, de réseau de maisons de jeunes, d'organismes de loisirs, de services de soins palliatifs dans les centres hospitaliers et autres, sans la généreuse contribution des bénévoles. Ces quelques exemples démontrent la diversité et la vivacité de l'engagement social qui s'étend à la culture, aux loisirs, à la pastorale et, bien sûr, aux services touchant la santé et le bien-être des individus.

2. QUI SONT NOS BÉNÉVOLES?

Mais qui sont ces bénévoles qui ajoutent qualité et sens à la vie? Une étude de Statistiques Canada dont les résultats ont été rendus publics cette semaine nous apprend que 29,6% des employés-es du secteur public ont, au cours de la période allant du 1er novembre 1986 au 31 octobre 1987, oeuvré au sein de groupes ou organismes bénévoles. Ce chiffre de 29,6% est de beaucoup supérieur au pourcentage noté pour la population adulte du Québec, qui se situe à 19,1%.

Ces données ébranlent, à juste titre, certains préjugés injustement entretenus dans la population à l'endroit des employés-es du secteur public.

3. LE ROLE DU GOUVERNEMENT-EMPLOYEUR

En 1988, le Gouvernement du Québec, comme employeur, veut et doit s'inscrire comme leader en matière d'engagement social et de pratique du bénévolat par ses employés-es. Cette orientation englobe l'ensemble des ministères et organismes du secteur public au Québec et constitue une première en réunissant, dans un projet commun, les employés-es, retraités-es, gestionnaires et dirigeants syndicaux de tous les niveaux, à l'échelle du secteur public du Québec.

Le Conseil des ministres a donc adopté et inclus dans ses politiques officielles le mandat de favoriser l'engagement social des employés-es et retraités-es du secteur public, de façon à développer le bénévolat au profit de toutes les communautés, partout au Québec.

4. LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC

Les employé(e)s, retraité(e)s, gestionnaires et dirigeants syndicaux du secteur public ont déjà démontré leur efficacité et leur engagement en ce domaine en réalisant, en 1987, la plus importante levée de fonds de groupes d'employé(e)s pour le compte des 17 Centraides répartis dans toutes nos régions.

Cette performance exceptionnelle du secteur public en 1987 constitue un fait unique au pays. En effet, dans tout le reste du Canada, ce sont les entreprises privées qui exercent le leadership dans ce domaine.

Mais au-delà des levées de fonds, l'appui officiel du gouvernement-employeur à l'engagement social de ses employé(e)s revêt une importance considérable et doit se mesurer en terme d'actions concrètes. Dans quelques instants, monsieur Benoît Morin, Secrétaire général du Conseil exécutif, nous fera part des pratiques et politiques que les organismes formant le secteur public entendent mettre de l'avant en matière de développement de l'engagement social.

CONCLUSION

Notre société ne saurait se passer de cette contribution exceptionnelle qu'apporte le bénévolat et je suis fière que le gouvernement du Québec, comme employeur, assume le leadership qui doit être le sien. Notre société n'en sera que plus riche et plus humaine.

NOTES POUR L'ALLOCUTION DE MONSIEUR BENOIT MORIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le gouvernement du Québec, comme employeur, veut développer le sens de l'engagement social de ses employés-es tant par leur don que par le bénévolat qu'ils et elles effectuent auprès d'organismes communautaires.

1. LE ROLE SOCIAL DU SECTEUR PUBLIC

Les différents ministères et organismes qui composent le secteur public fournissent des produits et des services de qualité à la population québécoise, mais ils ont également un rôle social à jouer dans chacune des régions du Québec. Leurs employés-es deviennent ainsi, si je puis dire, des agents sociaux qui permettent à leur ministère ou organisme, voire à leur direction régionale, de s'inscrire au rang des partenaires sociaux d'importance dans chacune des régions du Québec.

2. L'ENGAGEMENT SOCIAL A UN EFFET MOTIVATEUR ET AMÉLIORE LES COMMUNICATIONS

Nous sommes de ceux (28% des employeurs, selon le Conference Board) qui croient que l'engagement social à travers une campagne de levée de fonds, comme du bénévolat réalisé par les employés-es, a un effet motivateur sur eux et elles.

Ces activités permettent aux employés-es de rencontrer des collègues qu'ils n'ont pas l'habitude de rencontrer et fournissent

l'occasion de se faire connaître. Elles permettent aux 26 ministères et 63 organismes de travailler à un projet commun, favorisant ainsi des contacts dans un climat propice à une compréhension commune; il est certes bon, voire profitable, que des personnes des Transports, des personnes d'Hydro, d'Énergie et Ressources, de l'Agriculture, de la Sûreté du Québec, de la Régie de l'assurance automobile, de la C.S.S.T., de la Main-d'oeuvre, de Loisir, Chasse et Pêche, du Revenu, de la S.A.Q., de la Justice, de Sidbec-Dosco, de la Sécurité publique, partagent un projet commun.

3. LE BÉNÉVOLAT PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL

Nous sommes parmi les 51% des employeurs, petits et grands (selon le Conference Board), qui permettent à leurs employés-es d'effectuer des activités spécifiques de bénévolat pendant leur temps de travail. Cette politique et les pratiques qui l'accompagnent sont laissées à l'initiative de chacun des ministères et organismes composant le secteur public.

Nous n'avons pas pour politique générale de libérer des employés-es pour effectuer du bénévolat, bien que sur une base ad hoc et localement, cette pratique existe de fait. Notre politique vise plutôt à permettre aux employés de faire du bénévolat tout en conservant toutes leurs responsabilités coutumières et en respectant les échéances normales de leurs travaux. Cette politique donne, à mon avis, tout son sens au bénévolat réalisé pendant le temps de travail.

Comme le veut la formule du Comité Centraide du secteur public, nous favorisons le recrutement de bénévoles parmi les employés-es efficaces, influents et socialement engagés-es; des gens occupés quoi! Ainsi, plusieurs cadres, professionnels-les de haut niveau et employés-es, de soutien clefs composent l'équipe des 6 000 bénévoles du secteur public, réalisant la plus importante levée de fonds d'employés-es et retraités-es à l'échelle du Québec.

4. LE SECTEUR PUBLIC AU RANG DES ENTREPRISES LES PLUS DYNAMIQUES AU PAYS

Cette politique de favoriser l'engagement social de nos employés-es se traduit par des gestes concrets qui nous hissent, selon les données du Conference Board, au rang des grandes entreprises les plus dynamiques au pays en cette matière.

En effet, nous sommes parmi les 6% d'entreprises ayant un document écrit au sujet de cette politique d'engagement social de nos employés-es; ce document, c'est un décret adopté par le Conseil des ministres. Certains organismes du secteur public sont venus compléter ce décret par des politiques propres à leur culture organisationnelle; c'est notamment le cas de Sidbec-Dosco.

Nous sommes parmi le petit nombre d'entreprises avant-gardistes accordant une attention particulière aux activités bénévoles de nos ex-employés-es retraités-es; le secteur public réalise, grâce à la collaboration dynamique des diverses associations de retraités (fonctionnaires, enseignants-es, Hydro, S.A.Q., policiers etc.), la meilleure campagne de levée de fonds par courrier de tout le Canada chez ses retraités-es.

Le secteur public québécois rejoindra, dès cet automne, grâce à la collaboration des Centraide, le rang des 15% d'entreprises jouant un rôle de "centre de répartition", c'est-à-dire informer les employés-es des demandes de bénévolat de la part d'organismes et dresser la liste de leurs employés-es désirant faire du bénévolat afin de la communiquer aux organismes pertinents.

Enfin, en mai dernier, j'ai invité mes collègues gestionnaires du secteur public à joindre le rang des 30% d'employeurs qui prennent en considération les activités de bénévolat lorsqu'ils évaluent le rendement de leurs employés-es.

NOTES POUR L'ALLOCUTION DE MONSIEUR ROBERT NORMAND, PRÉSIDENT ET ÉDITEUR DU JOURNAL "LE SOLEIL".

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation à venir témoigner de l'importance que représente l'action bénévole pour notre communauté. A titre d'ex-gestionnaire du secteur public et président et éditeur d'un organe d'information considéré comme l'expression et l'interprète des opinions, je suis à même de constater l'existence des besoins qui touchent toutes les couches de notre société. J'ai également été témoin du travail indispensable effectué par des bénévoles de tout âge et de tous les milieux auprès des organismes d'aide de la région de Québec.

1. L'IMPORTANCE DE L'ENGAGEMENT SOCIAL

Je crois donc opportun de souligner l'apport important des employés-es, gestionnaires et retraités-es du secteur public du Québec, en terme d'engagement social pour notre communauté. En effet, une étude de Statistiques Canada révèle que 29,6% des employés-es du secteur public ont, au cours de la période du 1er novembre 1986 au 31 octobre 1987, effectué du bénévolat pour le compte de groupes ou d'organismes bénévoles. Ce chiffre de 29,6% est de beaucoup supérieur au pourcentage des adultes québécois (19,1%) et des employés-es à plein temps (21%) de l'ensemble des entreprises québécoises privées et publiques qui ont effectué du bénévolat.

2. DES PRÉJUGÉS REMIS EN CAUSE

Ces données indiquent un intérêt nettement supérieur à la moyenne de la part des fonctionnaires en ce qui concerne le mieux-être de leur communauté. Cette étude vient donc ébranler sérieusement certains préjugés qui sont indûment attribués aux employés-es du secteur public.

Les données pour la population québécoise en général révèlent que:

. les bénévoles sont autant des hommes (48%) que des femmes;

. le pourcentage de personnes âgées (65 ans et plus) faisant du bénévolat (11%) et le pourcentage des jeunes (15 à 24 ans) faisant du bénévolat (15%) sont beaucoup plus faibles que le pourcentage du groupe d'âge (35 à 44 ans) faisant du bénévolat, soit (26%);

. les gens les plus instruits (32% des gradués-es universitaires) et les mieux rémunérés (27% des gens gagnant 60 000 $ et plus) font davantage de bénévolat que la population adulte en général (19%);

. enfin, les personnes les plus occupées (travail plein temps ou temps partiel) ont un pourcentage plus fort de bénévolat (21%) que les personnes en chômage (15%) ou les "inactifs" qui comprennent les retraités-es (17%).

CONCLUSION

A la lumière des chiffres dont je viens de vous faire part, la décision du gouvernement du Québec, comme employeur, d'encourager cette action bénévole, aura un impact bénéfique direct et majeur pour notre région ainsi que pour l'ensemble des régions du Québec. Voilà un exemple de leadership en matière d'engagement social qui, je le souhaite, devrait probablement créer un effet d'entraînement, tant au niveau des politiques officielles des entreprises privées en ce domaine, que sur la motivation de tous les groupes d'employés-es à participer au mieux-être de notre société.

Employés-es du secteur public du Québec...

... *des préjugés qui en prennent pour leur rhume!*

Une nouvelle tout à fait inédite a récemment fait pâlir le spectre des préjugés accolés aux employés-es de l'État. C'est lors de différentes conférences de presse organisées dans plus de 10 régions de Québec, dans la semaine du 26 septembre dernier, afin d'annoncer les politiques et pratiques du gouvernement du Québec, comme employeur, concernant l'engagement social de ses employés-es et retraités-es, que le morceau est sorti. À cette occasion, on a rendu public un sondage de Statistique Canada concernant l'engagement social de la population. Saviez-vous que les employés-es du secteur public du Québec sont les plus impliqués socialement au Québec? En effet, 29,6 % des employés-es et retraités-es du secteur public du Québec font du bénévolat dans des organismes bénévoles structurés, comparativement à 19,1 % des adultes québécois et 21 % des employés-es à plein temps de l'ensemble des entreprises québécoises privées et publiques. Le sondage révèle de plus, contrairement à ce que l'on pourrait penser, que ce sont les personnes les plus occupées qui font le plus de bénévolat.

Quelques 26 ministères et 63 sociétés d'État représentés en conférences de presse par leurs employés-es, gestionnaires, retraités-es et dirigeants-es syndicaux clés sont venus annoncer les couleurs du gouvernement du Québec (comme employeur) concernant cette nouvelle politique d'engagement social.

On a donc fait part de l'adoption, par le Conseil des ministres, en février 1988, d'une politique officielle qui vise à favoriser l'engagement social des employés-es et retraités-es du secteur public du Québec.

Le gouvernement du Québec rejoint ainsi le rang des employeurs privés ou publics qui détiennent le leadership en matière d'engagement social.

Le Gouvernement du Québec encourage l'engagement social de ses employés

En 1987, les fonctionnaires ont réalisé la plus importante levée de fonds pour Centraide parmi les groupes d'employés

« Le Gouvernement du Québec, comme employeur, veut et doit s'inscrire comme leader en matière d'engagement social et de pratique du bénévolat par ses employés », C'est ce qu'a déclaré hier, lors d'une conférence de presse tenue au Salon rouge de l'Assemblée nationale, Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine et ministre responsable de la campagne Centraide, dans le secteur public. (...)

● LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 1er OCTOBRE 1988

Estrie

Les fonctionnaires visent une cueillette record par la campagne Centraide-Estrie

(...)

De son côté, Réjean Duranleau, président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec en Estrie, a précisé que l'étude de Statistiques Canada révèle une participation de 29,6 pour cent des employés de la fonction publique, à titre de bénévoles dans des organismes communautaires.

(...)

● La Tribune, Sherbrooke, 5 octobre 1988

Bénévoles demandés

JOURNAL DE QUÉBEC, SAMEDI 1er O

(...)

Un ancien haut fonctionnaire du gouvernement, M. Robert Normand, devenu président et éditeur du quotidien LE SOLEIL, a révélé qu'une étude de Statistique Canada montre que 29,6 pour 100 des employés du secteur public ont, au cours de la période du 1er novembre 1986 au 31 octobre 1987, effectué du bénévolat pour le compte de groupes ou d'organismes bénévoles. « Ce chiffre est de beaucoup supérieur au pourcentage des adultes québécois — 19,1 pour cent — 21 pour cent — de plein temps — et des employés à l'ensemble des entreprises privées et publiques qui ont effectué du bénévo- . »

...bec, le Soleil, samedi 1er octobre 1...

Richelieu-Yamaska

Le secteur public s'implique dans une « action effica

M. Paul Sauvé, directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), à Saint-Hyacinthe, a en son nom et au nom de tous les gestionnaires du secteur public fait état de l'importance des contributions financières (113 000 $) et du bénévolat des employés et retraités du secteur public dans des organismes œuvrant dans la région du Richelieu-Yamaska.

(...)

Ce phénomène peut être constaté dans la plupart des régions du Québec.

(...)

Un vidéo où notamment le secrétaire général du Gouvernement M. Benoit Morin, et le président d'Hydro-Québec, M. Claude Boivin, viennent annoncer cette poli... présenté aux représentants du secteur public, et à la presse.

●Le Courrier de St-Hyacinthe

Des alliés de poids pour Centraide

(...)

D'ailleurs, une équipe de 6 000 fonctionnaires, actuels et retraités, ont déjà montré leur efficacité dans le domaine du bénévolat en réalisant, en 1987, la plus importante levée de fonds parmi un groupe d'employés pour le compte des 17 sections de Centraide du Québec. - Cette performance exceptionnelle du secteur public en 1987 constitue un fait unique au pays -, a souligné la ministre.

● Le Devoir, samedi 1er octobre 1988

Le bénévolat des employés du secteur public sera favorisé

Engagement social: Québec entend donner l'exemple

(...)

Le secrétaire général du Conseil exécutif Benoit Morin a expliqué, de son côté, que le gouvernement du Québec faisait partie des 51 pour 100 des employeurs qui permettent à leurs employés d'effectuer des activités spécifiques de bénévolat sur leur temps de travail.

« Nous n'avons pas pour politique générale de libérer des employés pour effectuer du bénévolat, bien que sur une base ad hoc et localement, cette pratique existe de fait, a déclaré M. Morin.

« Notre politique vise plutôt à permettre aux employés de faire du bénévolat tout en conservant toutes leurs responsabilités coutumières et en respectant les échéances normales de leurs travaux. Cette politique donne à mon avis tout son sens au bénévolat réalisé sur le temps de travail. »

M. Morin a rappelé qu'en mai il avait invité ses collègues gestionnaires du secteur public à prendre en considération les activités de bénévolat lorsqu'ils évaluent le rendement de leurs employés, une mesure déjà pratiquée par 30 pour 100 des employeurs.

Il a aussi annoncé que, dès cet automne, le secteur public jouera le rôle de « centre de répartition » tenant les fonctionnaires au courant des demandes de bénévolat de la part d'organismes et dressant une liste des employés prêts à faire du bénévolat afin de la communiquer aux organismes pertinents.

(...)

● Québec, Le Soleil, samedi 1er octobre 1988